

# Ramassage du papier / carton

Jour de ramassage : troisième mercredi du mois

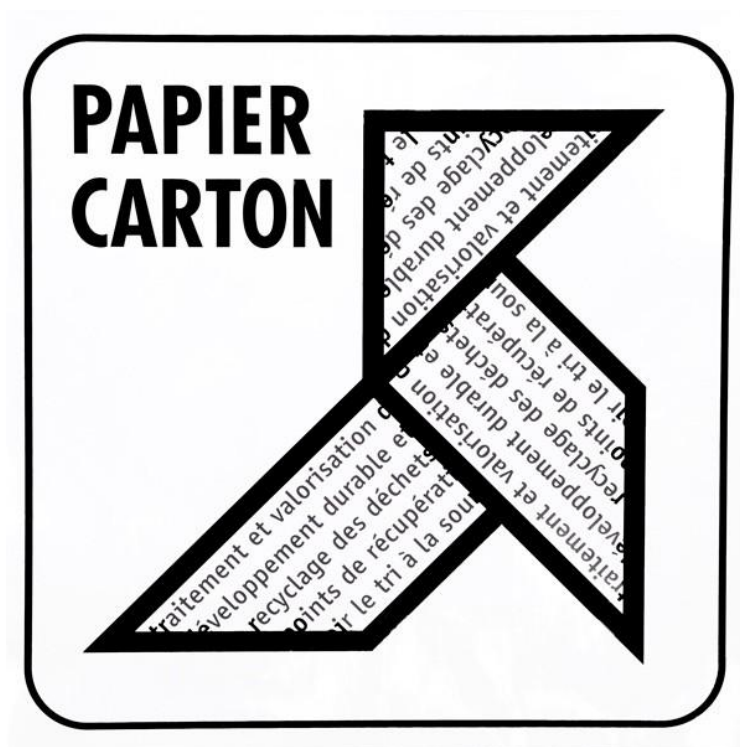
**Le papier / carton doit être sorti pour 06h30**

**Dates des ramassages :**

**22 novembre 2017 – 20 décembre 2017**

**17 janvier 2018 – 21 février 2018 – 21 mars 2018**

---



**Le papier / carton doit être propre et non souillé (nourriture, vin, produits de nettoyage, salissures de cuisine, etc.)**

## Ce qui est repris :

- journaux, magazines, illustrés, prospectus, catalogues
- enveloppes avec et sans fenêtre
- carton à œufs propre
- boîtes en carton, carton ondulé
- carton pour fruits et légumes
- papier d'emballage non souillé
- annuaires téléphoniques

## Traitement et recyclage

Il faut **20 fois plus d'arbres, 100 fois plus d'eau et 3 fois plus d'énergie pour fabriquer la même quantité de papier neuf** que de papier 100% recyclé. En Suisse, la production de papier journal intègre plus de 70% de vieux papier. Le carton contient entre 80 et 100% de papier et carton recyclés.

Une fibre de papier peut être recyclée plusieurs fois. Cependant, le recyclage répété des fibres entraîne une baisse de la qualité du papier. En moyenne, le même papier peut être recyclé 4 à 6 fois.

Renseignements :

Service des espaces verts & de la voirie : E. Avondo 079/ 770 74 73

[voirie@preverenges.ch](mailto:voirie@preverenges.ch)